



Temps partiel, puis je obtenir un temps plein

Par **jimze**, le **08/07/2010** à **20:31**

Bonjour,

Voilà maintenant quelque temps que je me bat au sein de mon entreprise pour obtenir un temps plein.

Toutes mes demandes ont été faites oralement dans le bureau de mon directeur et de son adjoint. Bien sûr je reçois un refus à chaque fois précisant qu'il n'y a pas assez de travail.

Pas assez de travail ?

Hmmm je doute, sachant que tous les mois c'est une multitude de CDD qui sont embauchés.

Ces derniers occupent des postes "inférieurs" au mien mais il m'arrive relativement souvent d'occuper leur poste.

Mon contrat de travail indique 120H / mois.

Avril : 130h

Mai : 142h (dont 44 en CP)

Juin : 143h

Juillet : Bien parti pour passer les 140h

Bien sûr l'hiver je fais dans les 120 à 130h max.

J'ai cru comprendre qu'il existait une loi qui obligeait un patron à augmenter le temps de travail de son employé dès lors que son temps de travail indiqué dans son contrat a été dépassé sur trois mois.

À votre avis, puis-je tenter quelque chose de se coter là ?

Merci à vous